
Démantèlement de la ligne à 120 kV de Beauharnois-Aqueduc

Tronçon à Kahnawake

Juin 2020



Description du projet

La ligne de Beauharnois-Aqueduc a été construite en plusieurs phases entre les années 1930 et 1960. Cette ligne biterne (à deux circuits) à 120 kilovolts (kV) transporte l'électricité produite par la centrale de Beauharnois, en Montérégie, jusqu'au poste de l'Aqueduc, à Montréal. Elle passe par le territoire mohawk de Kahnawake sur son parcours de Chateauguay à l'arrondissement de LaSalle sur une distance d'environ 20 km, dont 1 km pour la traversée du fleuve Saint-Laurent.

En 2018, le Conseil de bande de Kahnawake et Hydro-Québec ont convenu que la ligne de Beauharnois-Aqueduc (appelée ligne 2 à Kahnawake) serait démantelée. Cette ligne n'est plus nécessaire à l'alimentation du centre-ville, qui sera plutôt assurée par une ligne à 315 kV existante.

Description des travaux

À Kahnawake, la ligne emprunte deux tracés et est surnommée ligne 2A et ligne 2B d'Hydro dans la communauté. Le tracé A se trouve entre l'autoroute 132 et l'île Maline (appelée North Wall à Kahnawake), et le tracé B traverse des lots attribués à des détenteurs d'un certificat de possession.

Le démantèlement consiste en le retrait des conducteurs et de 64 pylônes. Les travaux doivent commencer à l'automne 2020, afin que la grande majorité soit réalisée sur sol gelé pendant l'hiver 2020-2021, et se terminer avant la fin de l'été 2021.

La circulation de la machinerie et de l'équipement lourds sera autant que possible limitée à l'emprise d'Hydro-Québec et aux chemins d'accès existants. Les résidents et les titulaires de lot seront informés du calendrier des travaux avant que ceux-ci commencent, une fois les sous-traitants choisis.

Études environnementales et techniques

Hydro-Québec a réalisé ou est en train de réaliser les études environnementales en collaboration avec le service de protection de l'environnement de Kahnawake (Kahnawake Environmental Protection Office ou KEPO). Ces études comprennent des inventaires des plantes exotiques et à statut particulier, de la rainette faux-grillon, des serpents et des milieux humides ainsi que des analyses de caractérisation des sols, des fouilles archéologiques et une étude de l'utilisation des sols.

Cette dernière étude a pour but de réunir de l'information sur les activités actuelles des utilisateurs des sols dans l'emprise de la ligne 2 d'Hydro-Québec afin que soient élaborées, au besoin, des mesures d'atténuation applicables pendant le démantèlement. AECOM et PlanIt, cabinet-conseil de Kahnawake, ont été mandatés pour réaliser en juin 2020 des entrevues avec les titulaires d'un certificat de possession relatif à un lot longé par la ligne 2 d'Hydro-Québec et avec les utilisateurs des terres de ce secteur.

Calendrier

Printemps 2019	Poursuite des études environnementales
Été 2020	Appel de propositions
Automne 2020 – été 2021	Travaux de démantèlement
Hiver 2020-2021	Retrait des conducteurs au-dessus de la voie maritime du Saint-Laurent et du fleuve



Carte de la ligne de Beauharnois-Aqueduc passant à travers Kahnawake

Pour plus d'information

Hélène Leduc, conseillère – Relations avec les autochtones

514 207-1758